

MARISOL TOURAINE MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE

BERNARD CAZENEUVE
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE
L'ECONOMIE ET DES FINANCES,
CHARGE DU BUDGET

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.sante.gouv.fr

www.economie.gouv.fr

Paris, le 6 juin 2013 N°638

Le déficit de la sécurité sociale s'est réduit de 3,4 milliards d'euros en 2012 et se stabilisera en 2013 malgré la conjoncture

Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé, et Bernard CAZENEUVE, ministre délégué chargé du Budget, ont réuni ce jeudi 6 juin la commission des comptes de la sécurité sociale. La commission a présenté un bilan des comptes de la sécurité sociale pour 2012 ainsi que ses prévisions pour 2013.

Le déficit du régime général et du fonds de solidarité vieillesse (FSV) s'établit à 17,5 milliards d'euros en 2012, en amélioration de 3,4 milliards d'euros par rapport à 2011 (20,9 milliards d'euros), soit à un niveau très proche de celui voté dans la dernière loi de financement de la sécurité sociale (LFSS), qui était de 17,4 milliards d'euros. Ce résultat traduit les efforts de rétablissement des comptes sociaux engagés par le gouvernement dès l'été 2012.

En 2013, malgré une nette dégradation de la conjoncture, la commission des comptes de la sécurité sociale prévoit que le déficit du régime général et du FSV se stabilisera à un niveau légèrement inférieur : 17,3 milliards d'euros. La dégradation de la conjoncture conduit néanmoins la commission à prévoir un déficit supérieur à l'objectif voté en LFSS pour 2013.

Solde du régime général et du FSV en milliards d'euros

	Maladie	ATMP	Vieillesse	Famille	Régime général	FSV	Régime général + FSV
2011	-8,6	-0,2	-6,0	-2,6	-17,4	-3,4	-20,9
2012	-5,9	-0,2	-4,8	-2,5	-13,3	-4,1	-17,5
2013	-7,9	+0,3	-3,5	-3,2	-14,3	-3,0	-17,3

Le gouvernement est déterminé à garantir la pérennité de notre système de protection sociale en poursuivant ses efforts de rétablissement des comptes dans la justice. La poursuite de la maîtrise des dépenses est indispensable pour rétablir l'équilibre des comptes sociaux.

Contacts presse:

Cabinet de Marisol TOURAINE : 01 40 56 60 65 Cabinet de Bernard CAZENEUVE : 01 53 18 43 08